



JANVIER 2019 • N° 998

Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE 2018 AU QUAI BRANLY



Un groupe de 41 élèves du lycée Marie de Champagne (Troyes) participe à la cérémonie du 5 Décembre 2018.



**AU COMITÉ FÉDÉRAL
DU 28 NOVEMBRE 2018
DE NOMBREUX OPEX
ONT RÉPONDU
PRÉSENTS.**

LE CARNET DU PG-CATM

NOS PEINES

• C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **Jean-Pierre GOUAUD**, à l'âge de 80 ans. Président d'Honneur de l'ADCPG-CATM de la Dordogne, Vice-Président départemental de l'ONAC et de l'UFAC, il fut directeur de l'établissement des Rhuëts pendant de nombreuses années.

Ses obsèques ont été célébrées le 19 décembre 2018.

«Le PG-CATM» adresse à son épouse et à ses amis dans la peine ses condoléances attristées.

• Le 22 décembre, nous avons été informés du décès de **Mme Arlette PAINVIN**. Elle fut membre titulaire de la Commission Nationale des Veuves de 2014 à 2016 et Présidente des Veuves de l'ADCPG-CATM de l'Aisne jusqu'en 2017.

Ses obsèques ont eu lieu le 28 décembre dernier en l'église Saint-Pierre de Guignicourt.

«Le PG-CATM» exprime ses sincères condoléances à sa famille et à son entourage.

• Notre ami **Michel HÉOIS** nous a quittés, le 27 décembre, à l'âge de 87 ans. Trésorier Général de la Fédération pendant de nombreuses années, membre d'Honneur depuis 2011, il était également Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Le Secrétaire Général de la Fédération M. Serge Auffredou, et M. Gérard Poupa, Trésorier Général, lui ont rendu un dernier hommage lors de ses obsèques célébrées le 3 janvier 2019 en l'église Saint-Vaast de Wallers.

«Le PG-CATM» s'associe aux condoléances émues exprimées par le Bureau Fédéral à l'attention de sa famille et de son association lors de l'annonce de son décès.

• Nous avons appris le décès de notre ami **Jean-Pierre BERGÉ**, le 27 décembre dernier.

Il était Président de l'ADCPG-CATM des Bouches-du-Rhône depuis 2015. Lors de ses obsèques qui se sont tenues le 31 décembre au Cimetière Saint-Pierre de Marseille, la Fédération était représentée par Michel Biais, membre du Comité Fédéral des Bouches-du-Rhône.

«Le PG-CATM» présente à ses proches dans la peine ses condoléances attristées.

DISTINCTION

• C'est avec plaisir que nous avons relevé au Journal Officiel du 1^{er} Janvier la nomination dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier de : **Philippe BLANCHET**, Trésorier Général Adjoint de la FNCPG-CATM.

Le «PG-CATM» adresse à l'heureux récipiendaire toutes ses félicitations.

NÉCROLOGIE

M. Michel HÉOIS, né à Wallers en pays minier dans le Nord est décédé le vendredi 28 décembre 2018 à Escaudain.

La cérémonie religieuse s'est déroulée le jeudi 3 janvier 2019 de 11h00 à 13h15 dans la belle et grande église Saint-Vaast de Wallers en présence d'environ 1 500 personnes venues rendre ensemble un dernier hommage à Michel. Il a rendu



de nombreux services localement, régionalement, et sur le plan national. Expert-comptable et commissaire aux comptes, M. Héois participait à la vie de nombreuses associations et organismes publics. Il était homme de réflexion, de bon conseil. D'une grande amabilité, respectueux d'autrui, son parcours de vie fut jalonné par la joie de servir son prochain. 50 porte-drapeaux venus du Nord et d'autres départements des Hauts-de-France, étaient présents à cette cérémonie à laquelle assistaient des personnalités dont, en particulier, M. Salvatore Castiglione, Maire de Wallers Arenberg, Vice-président de la région Hauts-de-France, M. Serge Auffredou, Secrétaire général et M. Gérard Poupa, Trésorier général de la Fédération Nationale CPG-CATM, M. Bernard Leclercq, Président de l'Association Départementale du Nord, André Dechoz, ex-Président de la Somme, Albert Decoin Président de celle du Pas-de-Calais ainsi que de nombreux anciens combattants et présidents associatifs.

M. Serge Auffredou rendait hommage à M. Héois qui fut longtemps Trésorier général de la Fédération Nationale aux côtés de M. Jacques Goujat, son Président ; il évoquait son parcours militaire en Algérie puis au sein des associations locales, de celle départementale du Nord, de la Fédération Nationale.

M. Michel Héois avait été promu Officier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur. Il était décoré de la Croix de la Valeur Militaire, de la Croix du Combattant, de la Médaille Commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre, de la Médaille d'Afrique du Nord, de la Médaille de Fidélité de la Fédération Nationale.

M. le Maire Salvatore Castiglione a longuement évoqué la personnalité de M. Héois, sa participation active au sein des collectivités publiques et des associations. Les applaudissements de l'assistance à la fin de son intervention étaient signe de remerciement de tous à l'égard de M. Héois.

Au revoir Michel, A toi qui chaque année venais le 16 octobre en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette rendre hommage au Soldat Inconnu d'AFN inhumé en ce lieu,

MERCI pour les services que tu as rendus au Monde Combattant.

Pour sa famille et ses amis dans la peine, le «PG-CATM» s'associe aux condoléances exprimées par le Bureau Fédéral à l'annonce de son décès.

SOMMAIRE

Le Carnet du PG-CATM	2
Nécrologie de Michel HEOIS	
Communiqué «Manifestation du 1 ^{er} décembre 2018»	3
Compte rendu du Comité Fédéral	4/11

Cérémonie du 5 Décembre 2018 à Paris	12/13
Cérémonie du 5 Décembre en Province 2018	14
Les mots croisés de Pierre Nivet	15
Publicité Mistral	16

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL DU MARDI 27 NOVEMBRE 2018

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ



Le Président délégué Hubert CHAZEAU ouvre la séance et remercie les présents de leur confiance envers les membres du Bureau depuis le congrès de Troyes.

Le Président délégué rend hommage aux personnes décédées depuis le dernier congrès : M. Jean Onnée, Président délégué de l'Association interdépartementale ACPG-CATM d'Ille-et-Vilaine/Côtes d'Armor, Jacques Geoffroy, Président de l'ADCPG-CATM de l'Oise, Jean-Marie Nicolas, Vice-Président fédéral en charge de la communication jusqu'en juin 2018, Président de l'ADCPG-CATM de Meurthe-et-Moselle, et au plan international, Secrétaire Général de la CIAPG et délégué à la FMAC.

Hubert Chazeau demande un instant de recueillement. Une pensée particulière également envers Jacques Goujat, hospitalisé à domicile.

Viennent ensuite les félicitations aux personnes nommées dans l'Ordre national du Mérite au grade de Chevalier qui sont Jean Monnet, Président de l'ADCPG-CATM du Cher, Jean-Pierre Moreira, Président de l'ADCPG-CATM de l'Aisne, Claude Terrasson, Vice-Président fédéral, Président de l'ADCPG-CATM de Seine-et-Marne, Joseph Trotard, Trésorier de l'Association Interdépartementale ACPG-CATM d'Ille-et-Vilaine/Côtes d'Armor.

Hubert Chazeau revient sur la santé de M. Jacques Goujat qui lutte contre la maladie, après 50 ans passés au service du Monde Combattant, souvent au détriment de sa vie familiale et de sa santé. C'est avec beaucoup de courage qu'il a présidé le congrès de Troyes. Depuis, il a été amené à donner sa démission du mandat de Président de la Fédération. Hubert Chazeau propose de le désigner en tant que Président Honoraire de la Fédération. La Fédération doit être capable de conduire l'avenir sans détruire le passé.

OUVERTURE DES TRAVAUX ACTIVITÉS FÉDÉRALES

Les activités fédérales du Secrétaire général Serge Auffredou depuis juin 2018.

19 juin : Travail de secrétariat à la Fédération.

22 juin : Travail de secrétariat à la Fédération.

26 juin : Réunion de la commission sociale.

29 juin : Travail de secrétariat et rencontre à son domicile avec le Président Jacques Goujat.

2 juillet : Réunion avec le Président Goujat.

4 juillet : Travail de secrétariat à la Fédération.

9 juillet : Travail de secrétariat à la Fédération.

12 juillet : Travail de secrétariat et réunion avec le Président Jacques Goujat.

17 juillet : Travail de secrétariat.

20 juillet : Travail de secrétariat.

25 juillet : Réunion avec le Président Jacques Goujat.

27 juillet : Travail de secrétariat.

22 août : Travail de secrétariat.

24 août : Réunion avec le Président Jacques Goujat.

29 août : Réunion de la commission Patrimoine, avec Gérard Poupa, Trésorier, et Philippe Casteloot, Directeur administratif et financier.

31 août : Travail de secrétariat et rencontre à son domicile avec le Président Jacques Goujat.

3 septembre : Réunion de Bureau, réception de la Fédération, ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.



4 septembre : Réunion du conseil de Gestion – Réunion avec le Bureau de l'UFAC, en tant que Secrétaire général adjoint de l'UFAC.

6 septembre : Réunion avec le Président Jacques Goujat, signature de courriers.

11 septembre : Signature de courriers, Réunion avec le Président Goujat et le Secrétaire Général de l'UFAC.

12 septembre : Réunion «Petits Artistes de la Mémoire et Bulles de Mémoire», remise de distinctions aux classes participantes ayant concouru aux «Petits Artistes de la Mémoire».

19 septembre : Signature de Courriers, rendez-vous notarial pour l'immeuble du 46 rue Copernic.

25 septembre : Cérémonie aux Invalides (Harkis), travail de Secrétariat, Cérémonie à l'Arc de Triomphe.

26 septembre : à l'Hôtel de Brienne, projet de loi de Finances pour 2019, réunion avec Geneviève Darrieussecq.

2 octobre : Réunion avec le président Goujat.

3 et 4 octobre : Assemblée Générale de l'UFAC.

10 octobre : Commission Sociale.

12 octobre : Travail de secrétariat et réunion avec le Président Goujat.

15 octobre : Réunion avec le Président de la CARAC.

16 octobre : Cérémonie à Notre-Dame de Lorette.

17 octobre : Commission à l'Assemblée nationale pour le budget Anciens combattants, projet de loi de Finances 2019.

24 octobre : Travail de Secrétariat et signature de courriers.

29 et 31 octobre : Travail de Secrétariat et signature de courriers.

7 novembre : Réunion avec le Président Goujat, travail de Secrétariat.

9 novembre : Obsèques du Président de l'Oise, Jacques Geoffroy.

11 novembre : Cérémonie à l'Arc de Triomphe.

14 novembre : Travail de secrétariat, remise des prix par Mme Darrieussecq aux «Petits Artistes de la Mémoire et des Bulles de Mémoire».

24 novembre : Obsèques de Jean-Marie Nicolas, Président de Meurthe-et-Moselle.

RENOUVELLEMENT DES POSTES DE PRÉSIDENT ET DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Après concertation, le Président délégué **Hubert Chazeau** informe que le Bureau réuni le 26 novembre 2018 a souhaité, à l'unanimité, poursuivre le fonctionnement de la Fédération avec le Bureau existant jusqu'à l'Assemblée générale qui aura lieu le 12 juin 2019 à Paris. Ce délai va permettre de réaliser des élections sereines avec des candidatures mûrement réfléchies.

Cette décision est mise aux voix et acceptée à l'unanimité des personnes présentes.



Armand Fort, Président de l'ADCPG-CATM de Vendée et candidat à la Présidence prend la parole et se félicite de cette sage décision du Bureau. Il fait remarquer que juridiquement c'est bien le Comité Fédéral qui est décisionnaire concernant la procédure à suivre pour le renouvellement des deux postes de Président et Secrétaire général, dont l'information s'est faite par circulaire, de façon

incomplète et ambiguë sur le plan administratif et juridique. Cette incohérence était consécutive aux carences électives du congrès de Troyes. Il félicite Hubert Chazeau et Serge Auffredou pour leur conduite de la Fédération dans les conditions actuelles difficiles.

Le prochain Comité Fédéral aura lieu le 9 avril 2019 et suggère qu'il puisse y avoir une séquence extraordinaire intérieure au Comité Fédéral qui permettrait d'avoir des responsables bien en place pour le déroulé de l'Assemblée générale.

Un respect strict du suivi juridique du fonctionnement de la Fédération lui paraît nécessaire. **Armand Fort** précise qu'il ne maintiendra sa candidature à la Présidence qu'à la condition que les membres actuels restent en place.

Hubert Chazeau ajoute qu'il faut excuser le Président Goujat pour ces incidents dus à sa maladie.



Yves Allanet (Président de l'AIDCPG-CATM d'Ille-et-Vilaine/Côtes d'Armor) souhaite l'instauration d'une commission de révision du règlement intérieur actuel, et éventuellement de revoir les Statuts de la Fédération pour ne pas perdre la reconnaissance d'utilité publique.

Lucien Marès (membre du Comité d'Honneur) stipule

que la nomination d'un membre d'honneur passe par la réunion du Comité d'honneur. Celui-ci est très fragile. Il propose plutôt de confirmer Jacques Goujat Président Honoraire à la prochaine Assemblée Générale, ce qui marquera plus de solennité. Le Président délégué suggère qu'il y ait un appel à candidatures pour renflouer le Comité d'Honneur actuel, qui ne comporte plus que trois membres actifs.

Pierre Bellet (Ex Seine-Oise) fait un rappel de l'histoire de la Fédération. Au début des années CATM la FNCPG devenait la FNCPG-CATM. Les statuts ont été modifiés par plusieurs Commissions successives.



Quatre membres de la Fédération ont saisi le Conseil d'Etat : Georges Lepeltier, Pierre Bugeaud, Jacques Goujat et Pierre Bellet, ils ont été déboutés. Il conseille la plus grande prudence avant de créer une Commission pour la révision des statuts de la Fédération. Il serait alors plus judicieux de modifier le Règlement intérieur de la Fédération.

Hubert Chazeau est d'accord

pour cette proposition, mais informe que modifier le règlement intérieur prendra beaucoup de temps.

Y. Allanet (Ille-et-Vilaine/Côtes d'Armor) précise que le règlement intérieur pour être valable doit être soumis à l'approbation du ministre de l'Intérieur et du ministre des Anciens Combattants.

Hubert Chazeau ajoute que ce règlement intérieur doit suivre l'évolution de la Fédération, et notamment l'accueil des OPEX.

A l'unanimité des membres présents, Jacques Goujat est élu Président Honoraire sous les applaudissements de l'assistance qui se lève pour saluer avec ferveur l'action menée par celui-ci. Il est précisé que Jacques Goujat, bien qu'ayant démissionné de son mandat de Président, est toujours membre du Bureau.

Hubert Chazeau communique la composition du Bureau

Jacques Goujat : Président Honoraire.

Hubert Chazeau : Président délégué.

François Creseveur : Vice-président (*directeur gérant du PG-CATM*).

Pierre Destarac : Vice-président (*représente les OPEX*).

Mireille Gourlan : Vice-présidente (*représentante à l'ONACVG*).

Pierrette Sarrazin : Vice-présidente (*chargée des questions sociales et humanitaires*).

Claude Terrasson : Vice-Président (*chargé de missions ponctuelles*).

Serge Auffredou : Secrétariat Général.

Paulette Chovelon : Secrétaire générale adjointe (*en charge du site Internet*).

Georges Merle : Secrétaire général adjoint (*chargé des éditions départementales*).

Gérard Poupa : Trésorier général.

Philippe Blanchet : Trésorier général adjoint.

Armand Fort, fait remarquer qu'approuver le Règlement Intérieur, renouveler les membres du Bureau à l'Assemblée générale de juin 2019, est un programme trop lourd à réaliser en une journée. Il propose qu'une Commission soit désignée et se mette au travail sans attendre le renouvellement du Règlement Intérieur. Cela doit être possible d'ici le prochain Comité fédéral qui aura lieu le 9 avril.

Une majorité semble se dégager et abonder dans le sens d'Armand Fort pour revoir le Règlement Intérieur avant la date de l'Assemblée générale et alléger l'ordre du jour. Une circulaire d'appel à candidatures sera adressée pour le renouvellement du Bureau.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LOI DE FINANCES POUR 2019

Serge Auffredou fait part de l'adoption de la loi de Finances à l'Assemblée Nationale sans modification pour le Monde Combattant, notamment en ce qui concerne la carte du combattant du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964, mise à l'ordre du jour par Mme Darrieussecq, ce dont il se félicite. Cette même loi passant le 26 novembre au Sénat, aucune atteinte au budget n'est à déplorer.

Mme Darrieussecq, en septembre dernier, avait promis une commission tripartite, gouvernement-parlementaires-associations (groupe des 12) et une réunion devrait avoir lieu début février 2019.

(Suite page 6)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL

Ses efforts permettraient de revoir le rapport constant pour obtenir une retraite du combattant plus décente. Le point PMI, est passé, au journal officiel de 14,42 à 14,45 €. L'ensemble du rapport est à corriger, pour rattraper les 9 % de retard actuels.

Le Président délégué précise que le souhait de la Fédération est d'obtenir l'augmentation de la valeur du point à 20 euros et de maintenir les acquis notamment pour l'avenir des OPEX.

Armand Fort demande qui siège au groupe des 12 et qui représente la Fédération.

Serge Auffredou répond qu'il représente la Fédération, Jacques Goujat représente l'UFAC. Il indique que les députés sont conscients que le Monde combattant vieillissant mérite leur reconnaissance.

Armand Fort précise qu'il vaut mieux une revalorisation de la valeur du point, plutôt que deux points de plus pour la revalorisation de la retraite, qui est proposée par certains membres du gouvernement.

Il rappelle que l'ancien ministre de tutelle J.-M. Todeschini a fait capituler le groupe des 12 en refusant de rattraper un retard de 41 à 42 %. Il est capital d'argumenter et de donner des chiffres.

Le rattrapage de la demi-part des Veuves s'est fait de justesse à l'UFAC par André Cognard Secrétaire général de la FNACA, suite à l'intervention de Pierrette Sarrazin.

Le Monde Combattant a besoin de rester uni. Il signale qu'une restructuration de l'ONACVG est à craindre, qui risquerait de faire perdre au Monde combattant certains avantages.

Yves Allonet est pessimiste concernant la retraite du combattant, remise en cause tout particulièrement par la direction du budget qui constate une augmentation de 3,7 millions de plus qu'en 2016, la revalorisation étant plus importante que la baisse du nombre d'adhérents. Une phrase inquiétante sur les OPEX stipule qu'ils n'ont pas besoin de retraite puisqu'ils touchent déjà un salaire. Il faut se battre pour la carte du combattant et surtout pour la médaille et ce qu'elle représente.

Serge Auffredou indique que la Cour des comptes, en effet, se penche sur le cas des OPEX. Il invite les OPEX à la prudence, car ils sont dans le viseur de la Cour des comptes, et souligne tout particulièrement le risque de tomber dans le droit commun où une blessure par balle passera pour un accident du travail. Il n'y aura alors plus de reconnaissance, ni de droit à réparation.



Georges Merle (Secrétaire général adjoint). Il serait souhaitable, et le Bureau en est très conscient, qu'il y ait une meilleure information de la part des participants à des réunions importantes au niveau national, telles que le groupe des 12, qui a rencontré des membres de la commission parlementaire à l'Assemblée nationale, pour valoriser le travail effectué (groupe des 12, ONACVG,

UFAC ...) et que ces informations nous soient transmises par l'intermédiaire du PG-CATM. Concernant les OPEX, il fait remarquer que beaucoup de contrats ne sont pas renouvelés. Aujourd'hui, il faut 17 ans de service pour pouvoir bénéficier d'une pension de retraite proportionnelle. En dessous de 17 ans, c'est reversé au régime général. Il y a de plus en plus d'engagés dont le contrat n'est pas renouvelé

avant les 17 ans. Beaucoup démissionnent au regard des conditions particulièrement difficiles subies par les OPEX sur le terrain.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Hubert Chazeau fait part de son inquiétude pour l'ONACVG. Il y a de moins en moins de représentants dans les départements. Le gouvernement pense plutôt regrouper les ODACVG par région. En début d'année prochaine, **Mme Rose-Marie ANTOINE** prendra sa retraite et son successeur est encore inconnu. Il faut rester vigilant et soutenir les ODACVG. De même, le groupe des douze doit responsabiliser les élus.

Pierre Bellet (Ex Seine-Oise). La vigilance est de mise, vu la diminution des représentants.

Serge Auffredou indique que le prochain Contrat d'Objectif et Performance sera surtout composé d'historiens, de professeurs, d'instituteurs. Le Monde combattant risque d'être mis à l'écart.

Michel Delcroix (Nord). Lors des commissions sociales à l'ONACVG, les représentants de la Fédération n'ont pratiquement plus la parole.

Hubert Chazeau ajoute qu'il y aurait des Harkis voire même des représentants du FLN, sous prétexte que la guerre d'Algérie serait une guerre compliquée.

Charles Deregnacourt (Pas-de-Calais) revient sur la représentation. Depuis 1988, pour la cérémonie du 16 octobre, il y a toujours eu la présence d'un représentant de la Préfecture et un piquet d'honneur. Cette année, le piquet d'honneur a été refusé et il n'y a eu aucune représentation préfectorale, encore moins de sous-préfecture ce qui est grave.

POLITIQUE FINANCIÈRE DE LA FÉDÉRATION

En préambule, Gérard Poupa, Trésorier signale que depuis 2011, les moyens financiers de la Fédération ont été réduits de moitié. Cela notamment par la diminution des recettes due à la baisse des effectifs.

LA COMMISSION PATRIMOINE

Pour faire face à cette forte baisse, il a été décidé de vendre l'immeuble du 46 rue Copernic. Une commission patrimoine a été constituée. Elle est composée du *président délégué* Hubert Chazeau, du *Secrétaire général* Serge Auffredou, du *Trésorier* Gérard Poupa et de quatre membres. Un notaire a été contacté et un dossier est en cours de constitution. Depuis mars 2018 plusieurs contacts ont été pris, notaire, architecte, représentant de la CARAC, ... De nombreuses visites ont lieu régulièrement. L'avis des Domaines a été pris en compte également. Une étude effectuée et fournie par la CARAC, il est fait état du prix du marché, des frais de mise en conformité pour la location de bureaux. L'immeuble est situé dans un quartier très recherché mais n'est, en effet, pas configuré pour les attentes actuelles.

La Fédération souhaite racheter des bureaux plus adaptés au monde actuel, biens situés, faciles d'accès. La superficie de l'immeuble est de 1 369 m², mais en surface utile pondérée beaucoup moins. Le prix actuel serait de 3 500 € HT le m² pour la mise aux normes du bâtiment. Ce montant venant bien sûr s'ajouter au prix de vente pour l'acheteur.

La Fédération recherche des locaux d'environ 300 m² ce qui entraînera probablement un changement dans la façon de diriger la Fédération. Ces locaux devront répondre au besoin du Président, du Secrétaire Général, des trésoriers du secrétariat, du journal et des autres services de la Fédération.

Certains peuvent travailler chez eux et se rendent sur place un ou deux jours par semaine. Les services du journal sont appelés à évoluer en fonction de la baisse du tirage.

L'achat a été choisi pour garder un capital, les placements ne rapportant plus grand chose.

Pour information, le prix de la location de bureaux à Paris est d'environ 600 euros/m². La location de bureaux serait donc une erreur ajoute Hubert Chazeau. L'achat serait une sécurité financière. La vente, quand elle aura lieu, permettra un délai de réflexion suffisant pour l'achat des nouveaux locaux.

On peut imaginer l'achat de locaux dans une copropriété avec une salle de réunion commune. Le critère essentiel pour l'achat de locaux est l'accessibilité en fonction des voies de communication.

La CARAC serait intéressée, mais il est totalement exclu de la favoriser par rapport à un autre acheteur. Elle n'a fait aucune proposition de prix. D'après son étude, le prix actuel serait de 3.500 € HT le m² pour la mise aux normes du bâtiment. Ce montant venant bien sûr s'ajouter au prix de vente pour l'acheteur.

Jean-Pierre Anache (Pas-de-Calais) demande s'il y a d'autres acheteurs potentiels. Il souhaite qu'il y ait une vente rapide.

Gérard Poupa répond qu'il n'y en a aucun, uniquement des promesses. L'immeuble pourrait aussi intéresser une ambassade, compte tenu du quartier.

L'OPÉRATION GUSTAVE ROUSSY

Hubert Chazeau. L'Opération a été menée avec brio et a permis de remettre, au congrès de Troyes, un chèque de 435 000 euros aux représentants de Gustave Roussy. Certains chèques ont été adressés directement à l'Hôpital, ce qui laisse penser que ce montant a été largement dépassé. Cette opération à titre fédéral est terminée, mais les dons peuvent continuer.

Les donateurs ont dû recevoir une invitation à l'inauguration de l'unité La Plaine, le 8 décembre prochain. Une inauguration plus officielle en présence de Mme Darrieussecq, elle-même médecin, qui a longuement discuté avec le Dr Valteau-Couanet lors du congrès à Troyes, aura lieu également.

Hubert Chazeau remercie encore tous les donateurs.

L'AVENIR DU MONDE COMBATTANT

Hubert Chazeau. Cet avenir est compromis quant au nombre de combattants qui pourront s'inscrire dans les associations diverses. La relève avec les OPEX permettra de reprendre certaines présidences d'associations. Il ne faut pas non plus oublier les Veuves qui représentent 24.000 adhérentes à notre Fédération, chiffre bien au-delà de celui des OPEX.

• La parole est donnée à **Pierre Destarac (Ariège – Vice-Président OPEX)** pour indiquer comment il souhaite prendre «la relève» et s'investir dans chaque département. Dans 5 ou 10 ans, il n'y aura plus de CATM, mais seulement quelques veuves et des OPEX. L'avenir de la Fédération dépendra du recrutement des OPEX qui devront être en nombre suffisant pour la faire vivre.

Il existe deux associations d'OPEX, l'ANOPEX (Association nationale des opérations extérieures) affiliée à la Fédération Maginot et la FNAME (Fédération nationale des anciens des missions extérieures). On distingue deux catégories d'OPEX. Ceux qui ont effectué une carrière militaire, (minorité de cadres) et quittent l'armée après 15 ans et tous les



jeunes qui sont engagés pour 3 à 5 ans, ne faisant qu'un passage dans l'armée et qui ont la carte de combattant. Le recrutement actuel au niveau de la Fédération se fait principalement dans la première catégorie (anciens cadres militaires), les jeunes eux s'en vont n'étant pas intéressés par les associations d'anciens combattants. Le recrutement des OPEX ne se fera pas par les CATM mais par les OPEX eux-mêmes.

Il a été décidé qu'une Commission spéciale OPEX sera constituée avec les Présidents départementaux OPEX de la Fédération, un recensement des OPEX sera effectué. Une réunion pourrait avoir lieu pour étudier le problème du recrutement des OPEX, voire même, instaurer une journée des OPEX, comme pour les Veuves.

Les OPEX cadres de carrière sont utiles dans les départements, car ils sont relativement jeunes et prêts à prendre des responsabilités.

Pascal Sophys (Landes - OPEX) fait remarquer, après en avoir discuté avec Paulette Chovelon, que le PG-CATM n'est pas lu par les OPEX, ainsi le recrutement des jeunes OPEX devrait plutôt se faire, par exemple, par l'intermédiaire des réseaux sociaux qu'ils utilisent. Voir s'il serait possible à la Fédération d'insérer un lien avec les réseaux sociaux pour leur permettre de nous contacter, puis répercuter sur les associations départementales auxquelles ils appartiennent. C'est ce qui est fait dans les Landes avec succès.

Jean-Philippe Huet (Cher – OPEX). Chargé des OPEX depuis quelques mois. Une réunion dans le département du Cher a été organisée récemment, sur 40 adhérents OPEX-TOE, 10 étaient présents. Ils ne connaissent pas les CATM, ni les PG, ni les associations d'anciens combattants et ont découvert leur existence. Ils ne vont pas non plus sur le site de la Fédération. Par contre, ils ont conservé leur réseau de «Frères d'armes» qui est actionné par le biais d'internet. Peut-être y a-t-il une solution par l'intermédiaire d'un flyer ou d'un encart, assez court et concis qui pourrait s'intégrer sur le site de la Fédération. Ce document serait aussi adressé aux OPEX connus pour les inviter à le diffuser auprès de leur Frères d'armes. Pourquoi ne pas aller en mettre dans les mairies. Il faudrait également intégrer sur notre site une page sur la défense des droits, la carte du combattant, qui leur serait très utile.

Une action est possible aussi au niveau de l'ONACVG, voire de l'armée, pour introduire un annuaire regroupant les associations d'anciens combattants, pour les informer sur leurs droits et les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Serge Auffredou indique que les ONACVG sont neutres et ne peuvent pas faire de publicité pour telle ou telle association.

Jean-Philippe Huet (Cher – OPEX) répond que cela met en péril le devoir de mémoire, il n'y aura plus de porte-drapeau.

Hubert Chazeau indique que, lorsque ces personnes quittent l'armée, elles sont redirigées vers les ODAC.

Jean Bastié (Tarn) son association comporte 18 OPEX, et pas un seul n'est du 8^e RPIMA et ce parce que le Chef de corps leur donne un fascicule et les oriente chez Maginot ou tout autre association d'OPEX. Le recrutement est très difficile, il ne se fait que par ceux déjà présents à l'association.

Philippe Destarac précise qu'effectivement, les associations nationales recrutent directement dans le régiment.

Pierre Masson (Meurthe-et-Moselle – OPEX). Depuis deux années, l'association a constitué un groupe d'OPEX avec lequel ils travaillent sur une réflexion dans le temps. Quelle vision ont-ils eu de la structure du Monde Combattant dans le temps ? Le constat est identique, il existe une méconnaissance presque totale pour certains de la structure du monde combattant. De même en discutant avec des élus locaux ! Nous n'avons peut-être pas tout fait pour informer cette catégorie. Le Monde Combattant ne se limite pas à une amicale ou à la section d'un village avec son porte-drapeau.

(Suite page 8)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL

Peut-être faut-il rappeler plus souvent que le Monde combattant est porteur de valeurs et, dans une société qui évolue comme la nôtre, ces porteurs de valeurs sont indispensables.

Il faut aussi leur rappeler que leur rôle en entrant dans les structures permettra au Monde Combattant de poursuivre sa mission.

Robert Perache (Gironde). Les OPEX viennent par l'intermédiaire de la mairie et le recrutement est efficace ; un drapeau avec l'inscription OPEX a été réalisé.

Georges Merle (Puy-de-Dôme). Ce débat le réjouit ; il demande que le PG-CATM soit utilisé pour rendre compte de toutes les activités de la Fédération. Il propose qu'à la fin de cette réunion il soit fait une photo des OPEX présents aujourd'hui qui paraîtra dans le prochain PG-CATM.

Pierre Destarac conclut l'avenir de la Fédération ce sont les OPEX.

Hubert Chazeau est plus pessimiste. Pourquoi les jeunes OPEX se battraient-ils ? Ils sont OPEX, prennent un engagement en sachant que, dans 2, 3 ou 5 ans, ils auront la croix du combattant et la carte du combattant avec la retraite qu'il leur revient de défendre. Ils ne sont pas intéressés pour le moment, mais ne le seront peut-être qu'à partir de 60 ans (la demi-part n'est qu'à 74 ans !).

C'est aux OPEX à venir vers nous. Il faut que les OPEX viennent chez nous pour l'avenir de la Fédération. A vous, OPEX, d'œuvrer dans ce sens pour que la Fédération continue.

Serge Auffredou ajoute que dans une des présidences de l'ANOPEX un colonel est également adhérent à l'association du Pas-de-Calais.

Hubert Chazeau leur double appartenance favorise souvent la Fédération Maginot qui dispose de beaucoup d'argent pour le moment tant que la Française des jeux n'est pas privatisée. Ils touchent des dividendes et sont très attirés, car la Fédération Maginot n'hésite pas à venir dans les sections et proposer une somme pour adhérer chez eux.

Pascal Sophy (Landes – OPEX) Effectivement Maginot propose de l'argent. Il a écrit à M. Pacula Président de l'ANOPEX, suite à une réunion à l'Assemblée nationale le 16 octobre pour la commission de la défense des forces armées, pour lui proposer que des adhérents viennent dans des associations d'anciens combattants quelles qu'elles soient. Il attend sa réponse.

Charles Deregnacourt (Pas-de-Calais). Méfiance envers M. Pacula. Dans le Pas-de-Calais, il fait du recrutement parmi les sections pour essayer de détourner les OPEX qui adhéraient à la Fédération.

Pierrette Sarrazin. Puisque la plupart des présents siègent aux commissions solidarité de l'ONACVG, ils ont certainement pu constater qu'il y a énormément de dossiers concernant les OPEX. D'accord il y a beaucoup d'argent ailleurs, mais la Fédération fait aussi du social. Nous aidons, nous aussi avec nos fonds sociaux certains OPEX. Il y a aussi dans chaque département, mis en place par les ONACVG, des cellules psychologiques et des médecins pour suivre les OPEX. A cela la Fédération apporte un complément.

NOS CÉRÉMONIES ET NOS CONGRÈS NOS CÉRÉMONIES

Cérémonie officielle du 5 décembre

Yves Largot (Vaucluse). Informe que le Préfet du Vaucluse devrait (à vérifier) supprimer la Cérémonie du 5 décembre. Yves Largot appellera le directeur de l'ONACVG pour en savoir plus.

Hubert Chazeau lui demande de se procurer la copie du courrier du préfet envoyé aux maires. Se méfier tout de même des fausses informations. Il indique que ce sont surtout les membres



Yves Largot.



Une partie de la salle.

de la FNACA qui font circuler ces informations dans le but de privilégier le 19 mars. Cette date du 5 Décembre a été choisie par la Fédération et son rôle est de la faire perdurer en s'impliquant au maximum dans cette cérémonie. Dans son département, le 5 Décembre n'est pas interdit mais il n'y a plus d'écoles, plus de militaires, et plus de gendarmes.

CÉRÉMONIE FÉDÉRALE DU 16 OCTOBRE

Cette année à Notre-Dame de Lorette, il y a eu moins de monde que d'habitude, mais quand même de nombreux porte-drapeaux. Le déplacement devient de plus en plus difficile pour les personnes ayant plus de 80 ans.

Charles Deregnacourt (Pas-de-Calais) remercie tous les participants à Notre-Dame de Lorette venus cette année. Il y avait environ 2 000 personnes et 500 drapeaux. (2017 était une année anniversaire, avec près de 10 000 personnes et 800 porte-drapeaux).

L'armée désormais boycotte la cérémonie, tout comme les instances préfectorales. L'association du Pas-de-Calais a fait part de son mécontentement à qui de droit.

Hubert Chazeau précise que tout le monde a fait un effort, y compris les départements éloignés.

Yves Allanet (Ille-et-Vilaine/Côtes d'Armor). Il est difficile de monter dans le Pas-de-Calais, mais pour autant dans son association une cérémonie est organisée ; 150 porte-drapeaux étaient présents cette année à Rennes. FR3, télévision régionale est présente ainsi que la radio. Les Algériens ne connaissent que cette date du 16 octobre qui est une date de paix et de fraternité. Y. Allanet indique avoir écrit au ministre pour lui demander que le 16 octobre soit la date de paix et de fraternité avec le Maghreb. La réponse a été qu'il y avait trop de journées nationales. Les départements doivent continuer à fêter le 16 octobre.

Hubert Chazeau répond qu'il faut cependant faire attention et quand un délégué va en congrès départemental, il faut soutenir les dates de la Fédération. Un choix difficile a été fait par le groupe des 12 voulu pour une certaine neutralité. Entre le 16 octobre qui est un pèlerinage et le 19 mars, la date neutre du 5 Décembre a été choisie et il faut maintenir ce choix.

Un intervenant remercie la Fédération pour avoir pris en charge le déplacement d'un car pour le 5 décembre. Sans le soutien financier de la Fédération, il est certain que les cérémonies n'existeraient plus.

Serge Auffredou indique que cette année il y aura 7 cars le 5 décembre à l'Arc de Triomphe et au Quai Branly.

Hubert Chazeau. Même constat pour la Cérémonie du 3 septembre avec une nette diminution des effectifs, surtout de la banlieue parisienne et départements limitrophes.

Serge Auffredou fait remarquer que cette année le 3 septembre tombait un dimanche.

Certains ont peut-être préféré rester en famille.

NOS CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX

Les congrès départementaux

Hubert Chazeau indique que si certains souhaitent la venue d'un délégué fédéral dans leur département, les membres du comité fédéral peuvent être désignés. Le président de l'association doit faire sa demande à la Fédération. Veillez à éviter des intervenants trop lointains du département qui organise un congrès.

M. Brouard (Indre-et-Loire) Armand Fort a été sollicité, et demande s'il est toujours missionné pour venir dans son département.

Serge Auffredou lui répond positivement.

Armand Fort (Vendée) précise qu'il ne se déplace jamais dans un département sans l'accord préalable de la Fédération et qu'il doit absolument être missionné, même si ce n'est qu'une assemblée générale.

Hubert Chazeau. Il est sage de suivre ce système de fonctionnement, cela permet aussi de dédommager la personne qui se déplace.

LE CONGRÈS NATIONAL

L'organisation du congrès de Troyes a été rendue difficile, notamment pour Jacques Goujat déjà malade, mais cela a prouvé aussi qu'il est très difficile d'organiser un congrès national. Il faut pour certains se déplacer de très loin, soit par le train, soit en voiture. Les congrès coûtent très chers. Pourra-t-on continuer à les assumer avec les trésoreries de la Fédération.

Serge Auffredou demande si un département serait candidat pour organiser un congrès en 2020. Le congrès 2018 a eu le problème de la grève SNCF et certains n'ont pu avoir de train.

Hubert Chazeau. Le passage par Paris est inévitable pour certains trajets, alors pourquoi ne pas faire les congrès à Paris désormais. Une assemblée générale chaque année sur une seule journée au lieu de trois pour les congrès est peut-être la solution.

Armand Fort félicite **Serge Auffredou** pour l'organisation du congrès de Troyes. Il faut peut-être imiter l'UFAC qui fait une assemblée générale et des assises nationales tous les 2 ans qui se passent à Paris. Ces assises permettent d'inviter de hautes personnalités. Les sympathisants qui adhèrent ont ici toute leur importance.

LIBRE ÉCHANGE

Sur notre organisation : Pas d'intervention.

Sur notre Action Sociale

Gérard Poupa (trésorier). Globalement tous les ans, la Fédération redistribue entre 500 000 et 600 000 euros au titre de l'action sociale. Ce chiffre comprend les subventions de fin d'année, ainsi que les dons et secours exceptionnels et d'urgence (inondations cette année). La vigilance est désormais de mise pour ce qui est de la justification des besoins. Ceux qui en ont le plus besoin ne sont pas les plus demandeurs.

Pierrette Sarrazin. La Commission sociale a reçu les demandes de 61 départements sur 88. Certains vont envoyer leur liste de malades dans les jours qui viennent, le Pas-de-Calais notamment.



La Commission nationale des veuves a eu lieu en avril dernier et une motion a été adressée à tous les parlementaires, y compris **Mme Darrieussecq**. Certains ont répondu mais cela n'avance pas, l'urgence serait qu'ils interviennent. Il doit y avoir un devoir de reconnaissance, même si le mari décède avant 74 ans et non le mépris de l'ancien combattant décédé trop tôt, la conjointe pourrait très bien être considérée comme Veuve d'ancien combattant.

Quel que soit l'âge du décès du mari, c'est quand même une conjointe survivante.

A l'UFAC, la question a été posée sur le groupe des 12 : défend-t-il

les veuves ? Il faut changer l'état d'esprit, car ce n'est pas une question d'argent mais de reconnaissance.

Pierrette Sarrazin indique que la prochaine **Commission nationale des Veuves et des responsables départementales** aura lieu le **9 avril 2019**.

Certains départements recrutent difficilement une représentante des veuves. L'adhésion ne devrait pas s'interrompre quand l'ancien combattant décède. La veuve doit pouvoir bénéficier de celle de son conjoint disparu pour permettre aux sections de ne pas avoir un effectif en moins.

Il faut les inviter à participer. Tout est bon pour garder la veuve dans la section, sauf si vraiment certaines le refusent. Il faut aller au contact des veuves, c'est le rôle des sections locales.

Mireille Gourlan indique qu'il n'y a pas forcément de responsables des veuves dans tous les départements, mais quand il y en a, elles sont très actives. Il y aurait certainement des volontaires pour venir à Paris aux réunions et voir ce qu'il s'y passe et ce qu'elles peuvent apprendre.

Bernard Moerman (Hérault – Montpellier). Son association adresse des condoléances en cas de décès d'un ancien combattant et par là même propose à la veuve de pouvoir bénéficier d'une aide pour les frais d'obsèques.

Georges Merle propose que ce genre de document soit publié dans le PG-CATM, en tant qu'exemple concret d'un département, pour montrer que la Fédération pense à ses veuves.

Yves Allanet revient sur la demi-part. Le problème s'est posé en 2011, mais aucune fédération ne s'est vraiment battue pour défendre les veuves. Il faut absolument se battre pour elles pour éviter des situations scandaleuses.

Hubert Chazeau précise que les veuves font partie de la Fédération comme tout le monde ; il n'y a aucune raison de les écarter.

Raymond Lacheny (Nièvre) indique que son association s'occupe depuis longtemps déjà des veuves. Certaines même sont présidentes de section, et après chaque décès ils vont les rencontrer et elles viennent volontiers dans l'association.

Egalement, il propose de revoir la réunion des veuves et de mettre de la substance dans les sujets de réunion. S'il faut se déplacer pour 2h00, elles ne sont pas motivées pour venir.

Pierre Bellet pense surtout à celles qui sont potentiellement des futures veuves. Elles sont à la Fédération en tant que sympathisantes avec les mêmes droits que les anciens combattants. Les épouses de CATM sont potentiellement des candidates pour être sympathisantes, et par là même pour prendre des responsabilités aux bureaux des sections. Venir à Paris pour suivre les travaux de la Commission nationale des veuves, bien souvent ce sont les épouses qui font le travail.

Charles Deregnacourt (Pas-de-Calais). L'association du Pas-de-Calais comporte 1 833 veuves. Dès qu'un ancien combattant vient à décéder, la secrétaire administrative demande le nom de la veuve et une demande d'aide au décès est adressée à l'ONACVG. C'est un réconfort et un encouragement à venir à l'association.

En effet, si le décès intervient en février, la veuve reste adhérente jusqu'à la fin de l'année en cours. Au 1^{er} janvier suivant, contact est repris avec elle et le plus souvent elle est d'accord pour cotiser.

Mireille Gourlan. L'aide au décès de l'ONACVG, en réalité, n'est pas automatique, car maintenant des relevés bancaires sont demandés. Certains ont des contrats obsèques, d'autres ont suffisamment d'argent pour faire face. Il faut laisser les secours sociaux à ceux qui en ont réellement besoin.

D'autre part, elle signale que la réunion des veuves a déjà eu lieu sur une journée, ce qui est trop car on ne cessait de répéter les mêmes choses.

Bernard Moerman signale que dans l'Hérault, 200 euros sont alloués par l'ONACVG à chaque décès.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL

Pierrette Sarrazin. La Commission Nationale des veuves a l'avantage d'avoir une représentante de l'ONACVG, Mme Double, responsable du social, qui intervient longuement. De ce fait, il est vrai que l'actualité fédérale est un peu réduite par un manque de temps pour expliquer les choses, au plan associatif. Concernant le guide du conjoint survivant, Mme Sarrazin demande ce qu'il en est.

Jean-Pierre Mourault (Maine-et-Loire). L'AD en a fait une réduction ; à chaque décès, il est envoyé au Président de section pour qu'il soit remis à la veuve concernée.

Pierrette Sarrazin. La Commission Nationale des veuves a l'avantage d'avoir une représentante de l'ONACVG, Mme Double, responsable du social, qui intervient longuement. De ce fait, il est vrai que l'actualité fédérale est un peu réduite par un manque de temps pour expliquer les choses, au plan associatif. Concernant le guide du conjoint survivant, Mme Sarrazin demande ce qu'il en est.

Jean-Pierre Mourault. L'AD en a fait une réduction ; à chaque décès, il est envoyé au Président de section pour qu'il soit remis à la veuve concernée.

Pierrette Chovelon indique que dès sa réception des copies ont été faites en petit format, il a été distribué le jour de l'assemblée départementale annuelle. Des demandes de personnes extérieures à la Fédération existent. Le guide a également été communiqué à l'ONACVG de l'Isère. Le préfet de l'Isère, en outre, a félicité la Fédération pour l'opération Gustave Roussy.

Pierrette Sarrazin. Le guide est sur le site Internet.

Hubert Chazeau. La nouvelle forme du guide permet une meilleure utilisation et notamment de faire des copies. L'ancien format livret était difficile surtout pour les mises à jour.

M. Chazeau répond qu'il faut évoluer et il s'entretiendra avec Pierre Bellet pour remédier au problème.

Armand Fort. Le guide est tellement bien fait qu'il envisage de l'adresser à tous les adhérents, car il ne faut pas attendre le dernier moment pour être informé. En effet le guide concerne tout problème lié à la vie courante.

Hubert Chazeau. Une chose peut-être est à regretter, c'est que dans les ODAC, les directives ne sont pas les mêmes d'un département à l'autre, notamment les subventions en cas de décès. Il avait été demandé à Mme Rose-Marie ANTOINE d'établir un canevas semblable pour tous les départements. Il est dommage que cela n'ait pas été fait.

Jean-Marie Wojciechowski (Charente-Maritime). Le guide a été diffusé à tous les adhérents par l'intermédiaire du bulletin mensuel de l'association, avec un encart et une pagination spéciale, ce qui a eu un grand succès et les mises à jour d'octobre sont effectives. Il suggère qu'il faudrait peut-être, par l'intermédiaire du PG-CATM, faire plusieurs diffusions, ce qui n'entraînerait ensuite que la mise à jour régulière. Il rappelle que le fichier PDF du guide est disponible à la Fédération et qu'il peut être communiqué par email à la demande.

Hubert Chazeau précise que la Fédération est là pour aider et apporter des renseignements complémentaires si besoin.

SUR NOTRE COMMUNICATION

François Creseveur Directeur gérant du PG-CATM. Certains ont émis des critiques sur le PG-CATM, notamment le défaut de certains articles, plus particulièrement «la vie des départements». Ceci est pris en compte. Sur le journal il n'est cependant pas possible de mettre tous les départements, ce thème ne doit pas non plus occuper tout le journal. De ce que nous recevons, le tri est difficile à faire entre les informations strictement départementales et celles pouvant englober le général. Les informations techniques (Assemblée



Nationale) peuvent être augmentées, mais il serait intéressant aussi d'en insérer sur le site de la Fédération.

Les informations journalières sont difficiles, car le journal est sur un mois. Dernièrement, il y a eu des articles sur le ministère des armées et sur le centenaire de la guerre de 14-18. Il n'est pas évident de satisfaire tout le monde. Quant aux problèmes liés à la publicité, nous n'en sommes pas responsables. Les

articles qui nous sont envoyés sont pour la plupart départementaux. Il y a 16 pages à remplir et au départ elles sont blanches !

Pierre Bellet signale à M. Creseveur que nous entrons dans le 80^e anniversaire, celui de 1939, de 1940 avec les prisonniers de guerre, jusqu'à 1947 année de création de la Fédération ; espérant ainsi que si les cérémonies du centenaire ont été bien vécues cette année, les prisonniers de guerre 1914-1918 qui sont morts en captivité n'ont pas été oubliés.

Eirik Joly (Loiret - OPEX) concernant la réunion du groupe des 12 du 17 octobre, nous avons été informés du contenu de cette réunion le 18 par l'ANOPEX. Toute la séance a été enregistrée et nous regrettons que la Fédération n'ait pas envoyé un compte rendu de cette réunion aux présidents départementaux, pour qu'ils retransmettent par la suite les informations aux adhérents. Sur le recrutement des OPEX, une réunion a eu lieu en mars dernier à la préfecture



M. Eirik Joly

du Loiret pour remettre des décorations. Les décorés ont reçu les félicitations du président de l'ANOPEX. N'y a-t-il pas là une compli-

mentarité ?

Il rappelle à la tribune la catastrophe survenue dans l'Aude et il aurait apprécié de connaître le montant des aides envoyées aux sinistrés.

Hubert Chazeau reconnaît que c'est une erreur de sa part, après en avoir discuté la veille en réunion de Bureau. La Fédération a fait le nécessaire en téléphonant et envoyant un chèque conséquent au président de l'Aude. Le journal doit de toute façon être rendu plus attractif, photos ... Si le journal est vivant, il l'est grâce à vous. Au moins que chaque association fasse un petit article chaque mois.

Le nombre d'abonnés diminue aussi, ce qui augmente le prix du journal. Les associations qui faisaient leur propre journal et qui ne peuvent plus le faire devraient rejoindre le PG-CATM national. Ce qui serait aussi souhaitable, c'est que tous les présidents de section reçoivent au moins le journal national. L'abonnement pour 11 numéros n'est pas excessif. Avoir le même journal dans tous les départements serait une bonne chose.

Bernard Moerman. Le bureau départemental remercie l'ensemble du Bureau Fédéral pour l'aide apportée à la réunification de l'association départementale de Montpellier avec celle de Béziers. C'était une affaire difficile et pas gagnée d'avance.

LE SITE INTERNET

Pierrette Chovelon prend la parole. Elle rappelle qu'elle fait partie

des Sympathisantes, descendante d'anciens combattants et œuvre depuis 19 ans. La Fédération, notamment Jacques Goujat, tenait beaucoup aux sympathisants, mais aussi aux OPEX. Elle se réjouit de la présence au Bureau fédéral de M. Destarac en tant qu'OPEX, notamment concernant le site Internet.

Le nouveau site internet a été présenté au congrès de Troyes en juin dernier. Maintenant le personnel de la Fédération a été en partie formé pour les modifications et autres mises à jour du site. Certaines modifications se font depuis la Fédération, d'autres qui sont plus complexes sont accomplies par la société de service qui a créé le site. Il est vrai que, pour le moment, les OPEX sont peu représentés sur le site. Il faut apporter de la matière. Il est tout à fait possible de faire une rubrique Défense des droits pour les OPEX. La rubrique «souvenir d'ancien combattant» ne comporte rien sur les OPEX. Si vous avez des choses à dire, il faut ne pas hésiter à nous les transmettre. De même, la Fédération doit transmettre les nouveautés à inscrire sur le site.

La structure du site correspond à une vision de notre Fédération. Il existe une concurrence entre le journal et le site. Il n'est pas souhaitable d'avoir les mêmes informations et documents sur chacun. Si l'on retrouve sur le site ce qu'il y a dans le journal, les ventes du PG-CATM cesseront. Il est important aussi de ne pas confondre le site Internet et le service informatique. Un prestataire est chargé de veiller au bon fonctionnement de l'informatique. N'hésitez pas à donner de la matière, pour compléter le site.

Armand Fort complimente Mme Chovelon pour le travail qu'elle a effectué ; il fait la remarque et regrette que dans le dernier journal, seules deux lignes en bas de page sur l'actualité du Monde Combattant apparaissent. Contrairement au journal de la FNACA qui regorge de ces informations suite au budget 2019. C'est ce qui intéresse les lecteurs du PG-CATM en priorité.

Hubert Chazeau répond que le budget 2019 s'est voté la veille du Comité Fédéral au Sénat ; il était donc difficile d'en faire part de suite dans le PG-CATM.

Concernant Facebook, si la Fédération avait une page Facebook, la gestion devrait venir de l'extérieur pour insérer de temps en temps de l'information. Il faudra en discuter en Bureau.

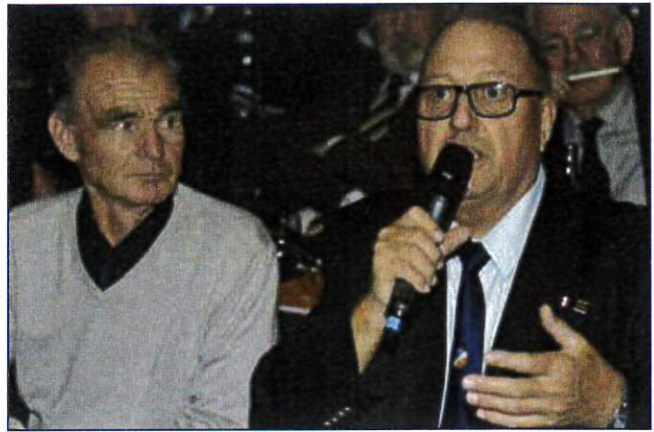
Hubert Chazeau. Il serait bon d'utiliser Facebook dans un premier temps à l'échelon départemental, notamment pour traiter les interventions. Sur le plan national, cela serait beaucoup trop lourd à gérer.

Pierrette Chovelon. Attention aux cantons qui ont des blogs, de bien en référer au préalable au président de l'association pour les demandes. Le site a du succès, car nous recevons de nombreux courriers. Ceux qui, avant, écrivaient par la poste, maintenant adressent des emails pour communiquer avec nous. Certaines demandes sont intéressantes, d'autres moins. Des étudiants de l'étranger s'étonnent de trouver si peu de choses sur les prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale. La gestion de tous ces courriels est une nouveauté.

Pierre Bellet s'étonne que les documents qui existaient sur l'ancien site n'aient pas été transférés d'un site à l'autre.

QUESTIONS DIVERSES

Christian Buffet (Somme- OPEX). Il adhère à la plupart des arguments développés plus haut ; le maître mot est l'attractivité. Mais concernant la Médaille de reconnaissance aux victimes du terrorisme, créée le 12 juillet 2016 par le Président Hollande, ce qui était très légitime en tant qu'«*Hommage de la Nation aux victimes d'actes de terrorisme commis sur le territoire national ou*



Bonne participation au débat fédéral.

à l'étranger contre les intérêts de la République». Ce qui est inadmissible, c'est la place de cette médaille dans l'ordre protocolaire et qu'elle passe avant tous les titres de guerre.

Serge Auffredou précise que la Fédération est intervenue, or cette médaille a été créée par le Président de la République, c'est ce qui explique qu'elle arrive après. Le décret n'est pas abrogeable, sauf par le Président de la République lui-même.

Christian Buffet a écrit aux députés et aux sénateurs et continuera jusqu'à obtenir gain de cause. La violence des combats sur le terrain et le sacrifice de certains ne doit pas passer après.

Dans la Somme, des rappels ont été fait concernant le port des décorations, les officielles et les associatives, consécutifs à quelques incidents. Les porte-drapeaux sont concernés. Il ne faudrait pas lier la médaille de la Fidélité à l'obtention du Mérite Fédéral. On peut se montrer fidèle différemment. La médaille de la Fidélité pourrait être donnée plus largement, notamment dans son association de la Somme.

Pierre Bellet Président de la Commission de la Médaille du Mérite Fédéral. La possibilité de recevoir la Médaille de la Fidélité a été ramenée de cinq ans à trois ans, car nos porte-drapeaux devenaient âgés, et à l'époque il y avait peu d'OPEX. Il était légitime de leur remettre la Médaille de la Fidélité, pour avoir porté le drapeau par tous les temps pendant des années. Il leur rend hommage. Il faut laisser le délai à trois ans et faire toute confiance aux Présidents d'associations départementales, car il est tenu compte de leurs appréciations pour rendre nos décisions.

Hubert Chazeau souhaite parler d'une association «Soldis Algérie», Association Nationale pour la Mémoire des Militaires Français Portés Disparus en Algérie. 500 à 600 camarades n'ont plus donné de nouvelle. Cette association, pour ses recherches, se déplace partout pour tenter de les retrouver et permettre aux familles de faire leur deuil. La décision a été prise lors du dernier Bureau d'adhérer à cette association, qui publie son journal avec le logo de la Fédération. Ce qui, par là même, permettra d'alimenter notre site, ainsi que le PG-CATM.

Georges Merle. Les articles sont là, dans les interventions aujourd'hui des OPEX, de M. Fort. Il propose qu'il y ait dans le prochain PG-CATM une photo de l'équipe des OPEX présente ce jour au Comité Fédéral.

Il demande à qui envoyer les articles pour le PG-CATM ?

Hubert Chazeau répond qu'il faut les adresser au secrétariat de la Fédération qui transmet à qui de droit.

Serge Auffredou. Concernant le format du nouvel agenda, celui-ci ne sera pas modifié, mais la couverture sera changée pour plus de souplesse, à la demande générale.

D'autre part, il informe que les courriers qu'il reçoit des adhérents sont transmis en copie désormais au Président du département concerné. Sans autre question diverse, la séance est levée.

Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Algérie et en Afrique du Nord

Un 5 décembre 2018 particulier marqué par une grande ferveur autour de la dalle sacrée

«Les Casseurs qui ont vandalisé samedi l'Arc de Triomphe se sont attaqués à la France» a estimé la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, à l'occasion de la cérémonie quotidienne de ravivage de la flamme du Soldat inconnu le lendemain de ce samedi de guérilla urbaine aux abords de la place de l'Étoile, le 1^{er} décembre, à quelques jours de la journée Nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, devant le monument du quai Branly suivi du ravivage de la Flamme à l'Étoile. L'ensemble du Monde combattant a réagi, scandalisé par l'ampleur des dégâts, et notamment à l'Arc de Triomphe, haut lieu de mémoire, tagué et vandalisé, la tombe du Soldat Inconnu piétinée et profanée «L'Arc de Triomphe, c'est la République. C'est le Soldat Inconnu, c'est la mémoire de tous les soldats français qui se sont battus pour que notre pays soit une République, une et indivisible. Donc je suis très traumatisée» a-t-elle ajouté.

Deux ans après le rassemblement de mille drapeaux, une ferveur toute particulière régnait autour de la dalle sacrée en cette soirée de 5 Décembre, avec derrière le drapeau de la Flamme sacrée, les porte-drapeaux, d'un côté des jeunes collégiens, venant de la Seine-Saint-Denis, et bien sûr de Troyes (l'Aube) avec deux classes de Première du Lycée Marie de Champagne, l'autre, les élus, les personnalités et les anciens combattants. Une cérémonie en présence du GMP (Gouverneur Militaire de Paris) qui représentait la ministre, et les présidents des grandes associations (FNPG-CATM, UNC, Union Fédérale) dont Serge Auffredou, Secrétaire Général, pour la FNPG-CATM, en présence de la Garde Républicaine, et la musique de la Gendarmerie Nationale. «Marqués par les incivilités perpétrés à l'Arc de Triomphe, ces lycéens étaient émus de participer à cette cérémonie, et respectueux car beaucoup y participait pour la première fois» a constaté le secrétaire général de la FNPG-CATM.

REMISE DE MÉDAILLES AU QUAI BRANLY

Mais cet hommage avait commencé au monument du quai Branly avec remise de médailles, à neuf militaires, et de l'Ordre National du Mérite à Claude Terrasson, Vice-Président de la FNPG-CATM, qui a été fait Chevalier, discours de la ministre qui a invité à «se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France, des rapatriés, des Harkis, des personnes disparues et des victimes civiles» suivi par le dépôt de gerbe. Rappelons que cette Journée Nationale a été instituée en reconnaissance des sacrifices consentis pour la France par les militaires et les supplétifs lors de la guerre d'Algérie

et des combats du Maroc et de la Tunisie entre 1952 et 1962. Cet hommage a ensuite été étendu en 2005 aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux personnes disparues et aux victimes civiles. «Pour tous nos compatriotes, l'année 2018 demeurera une référence mémorielle. Les anniversaires du centenaire de la guerre 1914/1918 ont été marqués par de grandioses cérémonies où l'émotion se mêlait à la reconnaissance. Aujourd'hui, en cette journée nationale, la République rend un hommage solennel aux «morts pour la France» pendant les conflits d'Afrique du Nord.

Aujourd'hui, nous sommes réunis par le souvenir de leur sacrifice, nous leur devons respect et reconnaissance pour leur engagement et leur combat valeureux en Kabylie, dans l'Ouarsenis, dans les Aurès ou dans d'autres régions tout aussi dangereuses» indiquait la FNPG-CATM dans un communiqué.

SE SOUVENIR DE CEUX QUI ONT DONNE LEUR VIE

«25 000 soldats sont «Morts pour la France» durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie mais aussi 200 000 morts et disparus, notamment des civils et militaires ont été victimes des exactions après le 19 mars 1962. Les civils ont été les victimes d'un adversaire qui a massacré aveuglément les hommes, les femmes, les enfants et les vieillards. Les militaires ont agi dans le cadre des directives qu'ils ont reçues du gouvernement français pour rétablir la paix française en Algérie. La déclaration d'un cessez-le-feu, que le FLN n'a pas ratifiée, n'a pas arrêté cette guerre. Des dizaines de milliers de civils et de supplétifs démobilisés ont été massacrés» ont rappelé de nombreux présidents d'associations locales devant les monuments aux morts, ce jour là comme la ministre Geneviève Darrieussecq devant le monument du Quai Branly : «Alors que la conscription battait son plein, toute une génération d'appelés a eu «20 ans dans les Aurès».

Elle y a découvert le visage de la guerre d'Algérie. Une guerre âpre et éprouvante ! Violente ! Brutale ! Une guerre qui marque pour la vie. Tant de soldats combattants, tant de familles concernées, tant de conséquences sur notre histoire : ainsi, c'est la société tout entière qui a été impliquée dans ce conflit de décolonisation» a-t-elle déclaré en ajoutant : «Les armes se sont tuées depuis 56 ans. Progressivement, l'histoire s'empare de cette période dont la mémoire demeure, aujourd'hui encore, vive et plurielle. Afin que les jeunes générations aient une juste compréhension de ce conflit, il est nécessaire d'assurer par l'éducation la transmission de la connaissance et de ces mémoires».



Message de Madame Geneviève Darrieussecq

Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

Message Journée Nationale du 5 Décembre 2018



«En cette journée nationale, nous nous rassemblons pour renouveler l'hommage de la Nation aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Nous nous souvenons également des victimes civiles.

Il y a 60 ans, la guerre d'Algérie entrait dans sa quatrième année. Après les espaces frontaliers et les paysages accidentés des Aurès et de la Kabylie, elle avait gagné Alger.

Un pas supplémentaire dans la violence était franchi. En 1958, cette guerre était à l'origine de la chute d'une République et de l'avènement d'une nouvelle.

Il y a 60 ans, des soldats de métiers, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux et des membres des forces supplétives combattaient pour la France.

Alors que la conscription battait son plein, toute une génération d'appelés a eu «20 ans dans les Aurès». Elle y a découvert

le visage de la guerre d'Algérie. Une guerre âpre et éprouvante ! Violente ! Brutale ! Une guerre qui marque pour la vie.

Tant de soldats combattants, tant de familles concernées, tant de conséquences sur notre histoire : ainsi, c'est la société tout entière qui a été impliquée dans ce conflit de décolonisation. De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes. 70 000 ont été blessés, 25 000 sont tombés pour la France. Ces hommes ont combattu avec courage et dévouement pour nos couleurs. Aujourd'hui, ils reposent dans la mémoire nationale et la France les honore.

Nous n'oublions pas les souffrances des civils, victimes de la guerre ou fauchés par un attentat. Nous pensons à toutes les femmes et à tous les hommes dont les destins ont été bouleversés par ces combats.

Nous pensons aux Français rapatriés qui ont abandonné une terre qu'ils aimaient tant et qui ont souffert de ce déracinement.

Nous pensons également aux Harkis qui ont été contraints de quitter leur terre natale et qui ont été accueillis dans des conditions indignes en France.

Nous pensons aux disparus. A ces hommes et à ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue. Les armes se sont tues depuis 56 ans. Progressivement, l'histoire s'empare de cette période dont la mémoire demeure, aujourd'hui encore, vive et plurielle. Afin que les jeunes générations aient une juste compréhension de ce conflit, il est nécessaire d'assurer par l'éducation la transmission de la connaissance et de ces mémoires.

Pour cela, nous ne devons pas oublier les femmes et les hommes qui ont participé ou qui ont subi ces conflits et ces combats. C'est le sens de cette journée nationale.

Marie de Champagne commémore les Anciens combattants !

A l'invitation de Serge Auffredou, secrétaire général de la FNCPG-CATM, le mercredi 5 décembre, notre groupe de 41 élèves du lycée Marie de Champagne (Troyes), issus d'une classe de première L et d'une première ES, a honoré les Français morts dans la guerre d'Algérie et dans les combats du Maroc et de la Tunisie au quai Branly puis sous l'Arc de Triomphe. Nous avons été accompagnés par nos deux professeurs d'Histoire (Mme Bertiaux et M. Tremblot de la Croix), ainsi que par Sébastien Touffu, directeur de l'ONAC de l'Aube.

La première cérémonie officielle, au quai Branly, s'est déroulée en présence des Anciens combattants, de Bruno Le Ray, le gouverneur militaire de Paris et de la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Mme Geneviève Darrieussecq.

Cette dernière a fait un discours pour remercier l'engagement des combattants morts et pour ne pas oublier qu'il vaut mieux faire la paix et non la guerre. Le tout a été suivi par La Marseillaise et Le Chant des Africains ; Mme Darrieussecq a remis des médailles. Nous nous sommes ensuite rendus aux Champs Elysées que nous avons remonté à pied - derrière les porte-drapeaux - pour atteindre l'Arc de triomphe où flottait un immense drapeau tricolore. Des gerbes ont été déposées sur la tombe du Soldat Inconnu, suivi de chants. Le général Bruno Le Ray nous a remerciés de notre présence.

Ces cérémonies resteront inoubliables : le drapeau était immense, comme s'il montrait que toute la patrie pouvait se retrouver en-dessous, protégée par la France et ses anciens combattants. Etre devant la mémoire du Soldat Inconnu ainsi que ces héros est un privilège qui n'est pas réservé à tous. Lorsque nous avons défilé sur la plus belle avenue du monde bloquée spécialement pour nous, nous étions énormément impressionnés et nous nous sommes rendus compte de l'honneur d'assister au ravivage de la flamme du Soldat Inconnu. La première cérémonie au quai Branly constituait une chance unique de se trouver face à des anciens combattants. Nous appartenons à l'avenir et sans le passé nous ne serions pas là.

Nous nous devons d'être là et nous avons été honorés que des autorités nous aient serré la main.

Journée Nationale d'Homage aux Morts pour la France en Algérie et en Afrique du Nord **en PROVINCE**

ARDÈCHE-DRÔME – Au Mémorial du **POUZIN**

Toujours dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et Maroc, une belle cérémonie souvenir avait été organisée le 5 décembre au Pouzin à 15 heures, devant le mémorial dédié aux soldats Ardéchois morts en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Face à de nombreux participants, une cinquantaine de porte-drapeaux, munis de leur drapeau se sont rangés sur les côtés du Mémorial dans un ordre solennel et respectueux.

C'est en présence avec de nombreux Anciens Combattants, d'un détachement militaire des Spahis de Valence et de nombreuses personnalités, que le maître de cérémonie demandait le «Garde à Vous» où ensuite il ordonnait le dépôt de gerbes. Ce dépôt de gerbes était effectué par les personnalités présentes : M. Laurent Lenoble, secrétaire général de la préfecture ; M. Olivier Amrane, conseiller général de la région ; Mme Dominique Palix, conseillère départementale ; M. Alain Martin, maire de la commune du Pouzin ; du Lieutenant-Colonel Delplace en temps que Délégué Militaire Départemental et également était déposée une gerbe représentant l'ensemble des associations patriotiques, représentées par M. Dal Col président UNPRG de l'Ardèche ; Mme Nicolle Chrétien, présidente de l'Association Interdépartementale Ardèche Drôme ACPG-CATM, du LCL Michel (ACTM) ; M. Chalencon, représentant l'association Anciens Combattants Indochine. Après ces émouvants dépôts de gerbes, le maître de cérémonie ordonnait la sonnerie «Aux Morts» suivie d'une minute de silence ; en fin de ces moments émouvants, retentissait la Marseillaise qui clôturait la cérémonie de commémoration du 5 Décembre 2018.

Pour conserver en soi ces précieux instants et ne pas oublier à tout jamais ces nombreuses victimes mortes pour la France, les 13 porte-drapeaux présents de l'Association Interdépartementale ACPG-CATM Ardèche-Drôme, avec à leurs côtés leur présidente Nicolle Chrétien, se rangeaient devant le mémorial pour une photo de famille.



Avec leur présidente, les porte-drapeaux ont bien voulu prendre cinq minutes pour la photo.

• Au parc Jouvét à **VALENCE**

C'est par une belle journée d'automne que se sont déroulées les cérémonies commémoratives du 5 Décembre rendant hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et aux victimes des combats de Tunisie et Maroc.

Dans la matinée de ce mercredi 5 Décembre, une forte participation s'était rassemblée devant le monument aux morts au parc Jouvét de Valence. Après les discours officiels, on procédait aux dépôts de gerbes, en particulier au dépôt de la gerbe de l'UDAC de la Drôme, par Nicolle Chrétien et Michel Basset, présidente et trésorier de l'Association Interdépartementale des Anciens Combattants ACPG-CATM de l'Ardèche et de la Drôme.

La présidente Nicolle Chrétien et le trésorier Michel Basset de l'Association ACPG-CATM Ardèche Drôme ont déposé la gerbe de l'UDAC. →



BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m'abonner au journal national «LE PG-CATM» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal «LE PG-CATM», 46 rue Copernic, 75782 Paris cedex 16.

⁽¹⁾ Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

**LES MOTS
CROISÉS
DE PIERRE NIVET**



HORIZONTALEMENT

- I. Entente secrète.
- II. Petites rues – Tête d’otarie.
- III. Des années – Consulté – Intérieur du pain.
- IV. Agressa.
- V. Arrivé – Diffuser.
- VI. Morceaux de glace – Début de cercle.
- VII. Esquimau – Cave à vin.
- VIII. Assemblées – Moi.
- IX. Fenouils.
- X. Bedeaux – Coutumes.

VERTICALEMENT

1. Débiteurs.
2. Femelle sauvage – Nouvelle norme.
3. Issues – Tapai.
4. Quartier de lune – Célestes.
5. Démesurées.
6. Amorphes – Femme du jour
7. Etre conjugué – Officier – Hors service.
8. Compétitions.
9. Calme – Commence à réagir.
10. Ecimerions.

PROBLÈME n° 209

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SOLUTION DU PROBLÈME N° 208

HORIZONTALEMENT

I. RENOVATION. II. ATELIER – UE. III. SA – ERREURS. IV. STE – EAU V. ES – VETILLE. VI. EU – IL – IC. VII. BAC – BOSSER. VIII. LION – ONU. IX. EMPOISONNE. X. SEANT – USES.

VERTICALEMENT

1. RASSEMBLEES. 2. ETATS – AIME. 3. NE – ECOPA. 4. OLE – VU – NON. 5. VIREE. 6. AERATIONS. 7. TREUILS – OU. 8. SONS. 9. OURALIENNE. 10. NES – ECRUES.

LA VIE DES DÉPARTEMENTS

LANDES

UN PETIT SOLDAT CHEZ LES GRANDS HOMMES

Hérard HAYET de POYARTIN

Incorporé en Allemagne le 18 août 1954, après les classes à Fribourg et Stetten, direction Oran par avion, puis affectation en Kabylie : premier baptême du feu à Palestro, nombreuses interventions et embuscades jusqu’au Sud Algérien, deux fois cité pour faits d’armes, démobilisé en avril 1957 après trois noëls passés sur les fronts en AFN.

Titulaire de la Médaille Militaire, de la croix de la valeur militaire avec 2 étoiles, TRN, médaille commémorative Algérie-Maroc.

Reconnu enfin par la Nation il a été fait Chevalier de la Légion d’Honneur en 2018.

Félicitations à notre ami, nous sommes fiers de toi et tu mérites notre respect !

P. Sophys

OPEX CONNECTEZ-VOUS !

En effet, cette année la Fédération a renouvelé entièrement son site Internet ouvert à tous.

Ce qui, à mon avis, est une ouverture de qualité pour le recrutement de nos OPEX, qui sans aucun doute sont beaucoup plus connectés que nous.

A suivre, des pages seront ouvertes sur les réseaux sociaux dans les départements (Facebook, twitter...) n’hésitez plus amis OPEX à nous contacter, nous serons là pour vous aider et vous êtes là pour nous soutenir et amplifier notre mouvement. Nous avons besoin de vous !

Site Internet de la Fédération : FNCPG-CATM.ORG

Sur Facebook : Pascal SOPHYS puis dérouler jusqu’à «recrutement des amis OPEX».

P. Sophys

**Société
SNAPP
REPORTAGES
Boutillier
Georges

B. P. 27
92250
La Garenne
Colombes
Portable
06 75 66 45 29**

**Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tel : 01 40 02 99 00**

LE PG-CATM

**68^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
JANVIER 2019 - N° 998**

**Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d’AlgérieTunisie, Maroc.
Reconnue d’utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.**

**Directeur de la publication : François CRESEVEUR
Administration-Rédaction :**

**46, rue Copernic, 75782 PARIS cedex 16
tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20**

Email : secretariat.general@fnpcpg-catm.org – Internet : www.fnpcpg-catm.org

Abonnements :

**Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n°) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08**

**Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine 11 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN**

